

# Sud<sup>85</sup> Ptt44

50 Bd de la Liberté 44100 Nantes  
02 51 806 680 [www.sudptt44.org](http://www.sudptt44.org)  
[sudposte44@orange.fr](mailto:sudposte44@orange.fr)

## Elections CAP CCP CT 2014 Vote électronique... Cliquez SUD !

**S**udptt défend tout le monde et vous le savez. Partout, dans nos tracts, dans les instances face à la direction, lors des recours juridiques, dans nos prises de paroles, dans les conflits, nous nous efforçons encore et toujours de casser la pensée unique, de défendre coûte que coûte chaque emploi, chaque

postière et postier ! A l'heure où La Poste mène une répression féroce contre des militant-es Sudptt, un peu partout en France, juste parce qu'ils incarnent la résistance ou l'opposition à la politique de l'entreprise, nous ne nous déroberons pas : le partenariat ou la "co-construction" avec la Direction, Sud laisse ça aux autres !

### Sudptt est un syndicat de luttes !

**Nous militons, revendiquons, résistons à vos côtés, pour toujours négocier au mieux !**

Toutes ces formes de luttes, depuis la reprise intensive des réorganisations, il y en a eu un max, parfois en intersyndicale, parfois Sud seul, mais toujours avec une volonté d'unité syndicale. Retour sans détour, vous vous reconnaîtrez *Carquefou/Ste Luce, Pornic, Montbert, Batz/Le Croisic, Nantes Rollin, Nantes Eraudière, La Baule, Savenay, La PIC, Châteaubriant, Saint Julien de Concelles, Blain, Nort Sur Erdre, Saint Nazaire et Montoir, Nantes Bretagne, Luçon, Les Sables d'Olonne, St Sébastien sur Loire, Pouzauges, Les Herbiers, Les Essarts, La Châtaigneraie, Mortagne sur Sèvre, Chantonnay, Moulleron en Pareds...*



**A chaque fois, la volonté de combattre des projets de réorganisations ou le comblement de postes portaient les grévistes. Toutes ces grèves ont réinsufflé du collectif et de la solidarité ! Nous pensons, comme vous, que c'est grâce aux emplois préservés que l'on peut travailler dans de meilleures conditions. Nous pensons, comme vous, que nos salaires de misère sont dégradants. Nous pensons, comme vous, que notre santé n'a pas de prix, que la pénibilité est une réalité, que nos vies valent plus que leurs profits !**



## **Y'A LES GREVES, MAIS AUSSI TOUT ÇA !**

A chaque audience avec la direction, Sudptt s'efforce de faire baisser la facture suppression d'emplois et sécularité, d'arracher des promotions à l'ancienneté mais aussi des compensations. Nous avons fait le choix de ne pas boycotter les instances, car nous considérons que chaque emploi, chaque centre, mérite qu'on y consacre du temps, qu'on se décarcasse pour vous défendre !

On a tout donné, parfois en déposant des préavis, pour limiter la casse dans les réorganisations, les fermetures d'établissement, parfois même pousser quelques directeurs malfaisants vers la sortie ou pour améliorer les conditions de travail à : *Bouguenais, Ste Hermine, Rezé, Vertou, Ste Pazanne, Guémené, Herbignac, St Brévin, St Joachim, Aizenais, Pont-Château, Bouaye, Moisson, Riaillé, Machecoul, St Herblain, St Philbert, Beaulieu, La Roche sur Yon, Derval, Nozay, St Mars la Jaille, Montaigu, Guérande, La Haye Fouassière, Mouzillon, Pont St Martin, Orvault, Couëron, Ancenis, Challans, Beauvoir, le CTED, Sautron, Coliposte, Fontenay, St Hilaire, St Jean, St Gilles, Talmont, La Tranche, St Etienne de Montluc, le Belem, Legé, La Chapelle, Pornichet, Moutiers les Mauxfaits... St Nicolas de Redon...*



**De même, sur des problèmes qui touchent chacun-e**, comme les plis électoraux, les compléments Poste, les reprises d'ancienneté, Sud négocie ou attaque en justice pour tout le monde, sans regarder les étiquettes.

Nous mettons un point d'orgue à briser la stratégie d'entreprise du Groupe La Poste, qui, à grands renforts de communication, essaient de nous rendre responsables de sa politique de destructions d'emplois. Nous ne partagerons ni les diagnostics alarmistes de La Poste, ni leur confiance dite 'partagée'.

**Dans chaque CHSCT** où Sud a désigné des représentant-es, nous restons procéduriers et pragmatiques,

vu qu'on ne peut composer avec une direction qui passe, elle, son temps à nous taper dessus. Nous avons dû parfois voter des expertises pour nous éclairer sur les conséquences des projets importants imposés par La Poste. Cela nous a permis de déminer les visées d'une entreprise en pleine dérive productiviste et capitaliste.

**Les promotions syndicales, Sud les refuse, les caisses de grève, Sud les alimente.** Les journées de grève nationale où nous appelons, **nous sommes en grève**, pas en détachement ! Nos tracts, ils ne sont pas là pour plaire au 'Saint-Siège' de La Poste, mais pour dénoncer, revendiquer, proposer des alternatives de société.

**Nous prônons le partage des richesses et du temps de travail par les 32h.  
Nous luttons contre les discriminations raciales, sexuelles, sociales et nous l'assumons !**

**Nous défendons l'idée d'un service public postal, qui reste un bien commun des citoyen-nes, qui respectent ses salarié-e-s. Pour la population, tous les jours, l'accès au courrier, au colis, au facteur, c'est un droit !!!**

**Fonctionnaires de La Poste :** Sud poursuit la lutte pour faire droit aux fonctionnaires de La Poste exclu-es des mesures bas salaires fonction publique. Nous menons une campagne envers les députés, les sénateurs, le gouvernement, afin que ces mesures soient **appliquées aux fonctionnaires de La Poste.** Un combat sans relâche !

## **La défense des droits des salariés, un incontournable**

**La campagne reprise d'ancienneté :** De nombreux-ses salarié-es ont commencé à travailler à La Poste en CDD, en intérim ou CDII. Lorsqu'ils ou elles ont signé un CDI, La Poste n'a pas repris leur ancienneté sur ces périodes de travail précaire. Il en résulte un manque à gagner pour leur carrière, leur rémunération, leurs droits à retraite...**SUD s'est mobilisé pour que les postiers et postières salarié-es de Loire Atlantique/Vendée voient leurs droits reconnus en passant par la case Prud'hommes avec plus de 200 dossiers déposés.** Aujourd'hui, il n'est plus question de transiger !

**Les agents de droits publics :** Avant 1991 les salariés étaient employés comme auxiliaires de droit public. En nous appuyant sur l'article 24 de la convention collective, et suite aux arrêts de cassation de 2008 et 2010, **Sud a mené des dossiers à la victoire en cour d'appel pour reconnaître l'ancienneté sur la période de droit public.**

**Le complément Poste :** Le principe d'un complément Poste égal que l'on soit salarié-e ou fonctionnaire a été reconnu par la cour de cassation dès les années 2000. Suite à cet arrêt, La Poste a commencé à faire converger les compléments poste,

d'autant plus facilement que celui des fonctionnaires est bloqué. De nombreuses actions ont été engagées dont certaines gagnées aux Prud'hommes, malgré quelques revers en cour d'appel. Pas grave, car nous avons engagé une action au Tribunal (TGI) actuellement en appel sur Paris ! Un résultat positif au TGI aurait des conséquences pour **l'ensemble des salarié-es** et pas seulement pour celles et ceux ayant engagé une action prud'homale individuelle. De plus, cette procédure évite le potentiel risque pour les salarié-es victorieux-ses aux Prud'hommes, de devoir rembourser les sommes gagnées si la cour d'appel ne fait pas droit à leurs demandes. **Au TGI, quand on perd, il n'y a que le syndicat qui est condamné !**

**Autres affaires en Justice :**

Le licenciement pour faute grave de l'infirmière de la médecine de prévention de Vendée que nous avons fait annuler aux prud'hommes.

**Les ICP** (Indemnité de congés payés) ou Sudptt vient de gagner en appel pour plusieurs dizaines d'agents.

Les intérimaires du centre d'entraide du **BELEM** qui n'ont plus vu la couleur d'un contrat avec La Poste suite à la fermeture de leur site. Jugement en janvier 2015.

**Sudptt alerte l'ensemble du personnel : ne vous laissez pas voler votre vote !** Une fois encore, mobilisez vous pour ne pas rater cette élection qui n'a lieu que tous les 4 ans. Si les syndicats de lutte comme **Sud** devaient baisser dans les résultats et donc dans leur représentativité, c'est la garantie de voir des organisations syndicales qui aiment « pactiser », décider pour nous de notre avenir ! C'est-à-dire moins de résistance contre les réorganisations, face aux fermetures de bureaux ou de PIC, aux délocalisations, aux suppressions d'emplois, à la pénibilité, aux retraites tardives... Depuis sa création en 1989, Sudptt a toujours été là face à la machine à broyer le personnel et les emplois. La résistance est un combat qui ne se tarira jamais.

**On a les syndicats qu'on mérite !**

**TROMBINOSCOPE DE QUELQUES MILITANT-ES CANDIDAT-ES**



**Du 1<sup>er</sup> au 4 décembre, contestez, revendiquez !  
Ne lâchez rien ! VOTEZ SUD !!!**

**En cas de besoin, n'hésitez pas à nous appeler au local : 02 51 806 680 ou Didier Raynaud : 06 70 760 783,  
Joël Aère 06 42 756 972, Pascal Frémont 06 15 891 879, Patrice Brillouet 07 89 885 114**